

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche  
Service de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche  
12207

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 29 JUIN 2018  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : M. BRUNO GENZANA / MME VERONIQUE MIQUELLY**

**OBJET : Projet DIGUE2020 (CPER 2015-2020), ajustements**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'enseignement supérieur et à la recherche, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Ce projet de digue expérimentale a pour objectif d'étudier sur moyen terme et in situ les capacités de résistance d'une digue maritime conçue avec un matériau innovant (mélange terre-chaux). Une subvention du Département de 130 000 € a été approuvée par le rapport n°142 de la Commission permanente du 15 décembre 2017.

Le présent rapport a pour objet d'apporter deux modifications mineures, au plan de financement d'une part, et au contenu du projet de convention, d'autre part, à la demande de nos partenaires.

L'assiette du projet a été légèrement réduite (de 13 433 €, passant de 1 164 000 € à 1 150 567 €). En effet, il s'est avéré que, après instruction, l'apport de fonds FEDER a été diminué. L'IRSTEA a donc réduit certains coûts liés au projet sans en modifier le contenu technique ni l'apport des autres financeurs. Cette modification est intégrée au projet de convention ci-joint.

Une fiche technique et financière ci-annexée détaille le nouveau plan de financement.

Par ailleurs, l'IRSTEA est le chef de file du groupement de membres impliqués dans ce projet de recherche. Il est, de ce fait, le bénéficiaire de la totalité des subventions des cofinanceurs et a comme mission de reverser une partie de celles-ci aux différents partenaires au fur et à mesure de l'avancée du projet. Les modalités de cette reversion ont été précisées dans le nouveau projet de convention joint à ce rapport.

Ce rapport n'a aucune incidence financière.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL

**Projet DIGUE2020  
porté par l'IRSTEA  
CPER 2015-2020, Recherche**

Organisme porteur	IRSTEA, Institut national de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture 3275 Route de Cézanne CS 40061 13182 Aix-en-Provence Cedex 5
Représentant	Président : Jean-Marc BOURNIGAL
Montant sollicité	130 000 €
Montant du projet	1 164 000 €
Mesure	CPER 2015-2020, projet Recherche
Objet	DIGUE2020 Développement d'une plateforme de recherche sur les digues
Lieu d'exécution du projet	Delta du Rhône
Responsable scientifique	Stephane BONELLI, Directeur de Recherche

PLAN DE FINANCEMENT DIGUE2020 (modifié)

DEPENSES HT (€)		RECETTES (€)	
Construction infrastructures	780 640,60	Etat (CPER)	160 000,00
Equipements scientifiques IRSTEA	170 070,00	Région (CPER)	500 000,00
Equipements scientifiques CEREMA	93 280,94	Conseil départemental 13	130 000,00
Equipements scientifiques IFSTTAR	106 576,00	FEDER	360 567,54
Total	1 150 567,54		1 150 567,54

Subvention sollicitée : 130 000 €(soit 11,3%)